

Rapport financier trimestriel

Période terminée le 31 décembre 2014

Troisième trimestre de l'exercice 2014-2015

Publié le 27 février 2015

WELLES
Canada



TABLE DES MATIÈRES

1.	TÉLÉFILM.....	2
	NOTRE MISSION.....	2
	NOTRE TRAVAIL.....	2
2.	RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL.....	2
3.	CHANGEMENTS IMPORTANTS.....	2
	PROGRAMMES.....	2
	ACTIVITÉS.....	3
	PERSONNEL ET MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	3
4.	GOVERNANCE.....	3
5.	GESTION DU RISQUE.....	3
6.	AJUSTEMENTS NON COMPTABILISÉS.....	4
7.	ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS.....	4
	DÉPENSES DE SUPPORT.....	4
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION.....	5
	FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL ET REVENUS.....	6
8.	ANALYSE DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE.....	7
9.	ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	8
10.	RAPPROCHEMENT DU COÛT DE L'EXPLOITATION ET DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE.....	9
11.	ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2014.....	10
	DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION.....	10
	ÉTAT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS.....	11
	ÉTAT DES RÉSULTATS.....	12
	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	13
	ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS.....	14
	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	15
	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS.....	16
	ANNEXES A ET B - AUTRES RENSEIGNEMENTS.....	17



1. TÉLÉFILM

Téléfilm Canada est une société d'État fédérale relevant du Parlement par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien. La vision de Téléfilm est la suivante : des auditoires de partout exigeant du contenu multi-écrans canadien – accessible partout, en tout temps, sur toutes les plateformes.

Notre mission

La mission de Téléfilm est de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne, en jouant un rôle de chef de file par un appui financier et des initiatives alimentant le succès de l'industrie sur les plans commercial, culturel et industriel.

Notre travail

Téléfilm est vouée à la réussite commerciale, culturelle et industrielle de l'industrie audiovisuelle canadienne. Nos programmes de financement apportent une aide financière à des sociétés de production et de distribution canadiennes qui offrent du contenu aux auditoires. Nous mettons en valeur le succès et les talents de l'industrie audiovisuelle canadienne dans des festivals, des marchés et des événements d'envergure régionale, nationale et internationale.

Par ailleurs, Téléfilm administre les programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC). Nous effectuons également des recommandations au ministre du Patrimoine canadien au sujet de la certification des coproductions audiovisuelles régies par des traités. Notre siège social est situé à Montréal et nous comptons sur trois autres bureaux situés à Vancouver, Toronto et Halifax pour desservir notre clientèle.

2. RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Ce rapport financier trimestriel est conforme à l'ensemble des exigences de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*¹ établie par le Secrétariat du Conseil du Trésor et aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* (NCCSP). Il n'y a pas d'exigence d'audit ou d'examen des états financiers pour ce rapport financier trimestriel et, à cet effet, le rapport n'a pas subi d'examen ni d'audit de la part d'auditeurs externes.

3. CHANGEMENTS IMPORTANTS

Programmes

Au cours du trimestre, la Société a ouvert son programme d'aide à la production pour les projets du marché francophone dont le budget est supérieur à 2,5 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016. À cet effet, aucune modification n'a été apportée dans ce programme, les lignes directrices entrées en vigueur en décembre 2013² s'appliquant toujours.

1 : www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=18789§ion=text

2 : www.telefilm.ca/fr/fonds-et-programmes/fonds-du-long-metrage-du-canada/programme-de-production

3. CHANGEMENTS IMPORTANTS (SUITE)

Activités

La Société a financé, au cours du trimestre, 22 longs métrages pour un montant de 10,3 millions de dollars. Sept films canadiens, dont deux en première mondiale, ont été présentés au 19^e Festival international du film de Busan et au Asian Film Market. Le Canada fût également bien représenté au MIPCOM 2014 par le biais de quatre événements phares soit la présentation de six productions multiplateformes dans le cadre du MIPJunior, la grande première mondiale de la minisérie *The Book of Negroes*, le tapis rouge du Gala d'ouverture du MIPCOM et *The Showrunners Masterclass* avec les équipes de *The Book of Negroes* et *Murdoch Mysteries*.

Le cinéma canadien fût à l'honneur au 3^e Festival international du film de Los Cabos au Mexique grâce à la présentation spéciale du film *Mommy* et à trois films en compétition officielle. De plus, des hommages ont été rendus à deux cinéastes canadiens, soit Atom Egoyan et Denys Arcand. Toujours à Los Cabos, le premier Forum de coproduction réunissant le Mexique, les États-Unis et le Canada a permis de renforcer les liens d'affaires entre ces trois pays. Quatre projets en développement par pays ont été choisis, ce qui permettra à leurs représentants de rencontrer des coproducteurs potentiels.

Pour donner le coup d'envoi au traité de coproduction audiovisuelle avec l'Inde, qui entrera en vigueur en juillet 2014, la Société a accompagné une délégation de quatorze producteurs canadiens qui ont participé au Forum du Conseil de commerce Canada-Inde ainsi qu'au Film Bazaar de Goa. De plus, le Festival international du film de l'Inde a présenté cinq films canadiens.

Sur le plan national, la Société a collaboré pour une deuxième année à l'événement *Le jour le plus court*, en partenariat avec la SODEC et l'ONF, ce qui a permis de présenter 27 courts métrages dans plus de 60 lieux différents d'un bout à l'autre du pays. La Société s'est unie, pour la première année, à NOMAD, une agence montréalaise de création de contenus multiplateformes narratifs, pour célébrer le Festival du Nouveau Cinéma lors de la soirée *NOMAD LIVE* dans le Quartier des Spectacles à Montréal.

Finalement, la Société a tenu à Ottawa son assemblée publique annuelle sous le thème *Le talent. Ensemble* pour présenter ses réalisations de 2013-2014. Un tapis rouge pour le long métrage *Corner Gas : The Movie* et une invitation à la Chambre des communes ont complété cette journée de célébrations du talent canadien. Le rapport annuel est disponible sur notre site Web³, ainsi que les discours⁴ prononcés lors de l'assemblée publique annuelle par Michel Roy, Président du Conseil d'administration, et Carolle Brabant, Directrice générale.

Personnel et membres du conseil d'administration

La Société renforce son service à la clientèle dans la région de l'Atlantique suite à la nomination permanente d'Anne Frank à titre de Directrice régionale, Longs métrages - Région de l'Atlantique, tandis que Denise Jamieson vient d'être nommée Chargée de projets - Promotion nationale et communications. Au cours du trimestre, il n'y a eu aucun changement tant au niveau du conseil d'administration qu'au niveau du comité de direction de la Société.

4. GOUVERNANCE

La gouvernance de la Société s'effectue par le biais des activités du conseil d'administration et de ses comités, ainsi que par le comité de direction présidé par la Directrice générale et ses comités dérivés. Le comité d'audit et des finances a tenu une réunion au cours du trimestre. Le comité de direction s'est pour sa part réuni à huit reprises.

5. GESTION DU RISQUE

La Société s'assure de la bonne compréhension des risques organisationnels en engageant tous les niveaux de direction représentatifs des différents secteurs administratifs et opérationnels. La Société évalue ses risques sur une base continue et en effectue une revue formelle sur une base semestrielle. Aucun risque ayant une probabilité d'occurrence élevée et un impact majeur n'a été identifié au cours du trimestre.

3 : http://www.telefilm.ca/upload/annual_report/rapport_annuel_2013-2014.pdf

4 : <http://www.telefilm.ca/fr/actualites/discours>

6. AJUSTEMENTS NON COMPTABILISÉS

La direction s'efforce de produire une information financière pertinente et conforme aux NCCSP et ce, dans les délais impartis par le Receveur général du Canada, soit en arrêtant les comptes cinq jours ouvrables après la fin du trimestre. À cet effet, la direction applique des méthodes qui lui permettent d'identifier les ajustements requis. Ainsi, certains procédés de démarcation applicables aux cycles des comptes payables et recevables, ainsi que certains ajustements concernant le passif au titre des avantages sociaux futurs, n'ont pas été effectués au 31 décembre 2014. L'importance de ces ajustements est jugée négligeable par la direction.

7. ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS

Les tableaux d'analyse présentent des montants arrondis et doivent être lus en regard des états financiers pour plus de précision.

Dépenses de support

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014

	Budget (M\$)		Réel (M\$)		Écart			
	Annuel	Période	2014-	2013-	Budget		Réel	
			2015	2014	\$	%	\$	%
Production	59,8	47,3	48,9	38,4	(1,6)	(3)	10,5	27
Développement	7,8	6,5	3,8	6,9	2,7	42	(3,1)	(45)
	67,6	53,8	52,7	45,3	1,1	2	7,4	16
Mise en marché	11,3	6,8	8,1	4,3	(1,3)	(19)	3,8	88
Promotion	6,9	5,8	5,3	5,2	0,5	9	0,1	2
Événements internationaux	2,2	1,6	2,1	1,9	(0,5)	(31)	0,2	11
	20,4	14,2	15,5	11,4	(1,3)	(9)	4,1	36
	88,0	68,0	68,2	56,7	(0,2)	-	11,5	20

Au cours du troisième trimestre, les écarts défavorables sur les dépenses de support réalisées au trimestre précédent en comparaison du budget se sont résorbés. Par contre, ceux par rapport aux données comparatives se sont légèrement accentués.

Le programme de production s'inscrit dans la continuité du trimestre précédent, c'est-à-dire que le financement accordé est supérieur au budget prévu, de même qu'aux résultats de l'année dernière. Cela s'explique notamment par le volet accéléré dont la cadence fut beaucoup plus rapide que dans l'ancien programme d'enveloppes à la performance. Les modalités du nouveau programme permettent aux producteurs admissibles de déposer leurs demandes de financement lorsque le projet est complet et la prise de décision est également accélérée. D'autres part, le financement du volet sélectif manifeste un retard par rapport aux résultats de l'exercice précédent, principalement en raison du budget annuel qui est inférieur de 7 millions de dollars à celui de l'exercice 2013-2014 dû aux disponibilités budgétaires.

Contrairement aux dépenses de support des autres programmes, les dépenses liées au programme de développement accusent un retard sur le budget, de même qu'en regard des données comparatives. Il faut rappeler que les résultats de l'an dernier étaient particulièrement élevés en raison des détenteurs d'enveloppes à la performance qui avaient investi leurs fonds réservés dans des projets en développement plutôt qu'en production. Dans le même ordre d'idées, le budget de l'exercice en cours fut majoré afin d'y inclure une portion des fonds du volet accéléré. En ce qui concerne ce dernier, certains producteurs ont tardé à déposer leurs demandes de financement, celles-ci ont été reçues dans les semaines qui ont suivi la fin du trimestre. De plus, la dernière ronde de décisions pour le programme sélectif anglophone a eu lieu à la fin du mois de décembre, ce qui explique que les contrats représentant plus de 2 millions de dollars n'ont pas pu être signés au cours de ce trimestre.

7. ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS (SUITE)

En ce qui concerne les résultats du programme de mise en marché, ils dépassent grandement le montant budgétisé et ils représentent près du double par rapport aux données comparatives. La répartition trimestrielle du budget s'effectue sur la base des résultats moyens des trois exercices précédents, mais les résultats réalisés au cours de l'exercice sont en avance d'environ 15% sur les prévisions du budget annuel. D'un autre côté, la comparaison avec les données de l'an dernier présente un dépassement qui peut sembler surprenant. Lors du dernier exercice, les résultats ont été affectés par l'abolition des enveloppes à la performance ainsi que par la fusion entre deux distributeurs importants. Autres faits marquants, trois productions ont obtenu plus de 1 million de dollars de financement cette année, représentant 50% du financement total versus un seul projet l'an dernier. Par ailleurs, le financement accordé dans le cadre de ce programme est tributaire des sorties en salle des films dont les prévisions peuvent difficilement être anticipées.

Les dépenses supplémentaires liées aux activités internationales sont, en partie, dues aux variations défavorables des devises étrangères. De plus, le budget fut majoré en cours d'année afin de permettre une envergure accrue à certains événements.

Frais de fonctionnement et d'administration

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014

	Budget (M\$)		Réal (M\$)		Écart			
	Annuel	Période	2014- 2015	2013- 2014	Budget		Réal	
					\$	%	\$	%
Salaires et avantages sociaux	18,6	13,8	12,6	14,6	1,2	9	(2,0)	(14)
Location	1,8	1,3	1,3	1,5	-	-	(0,2)	(13)
Honoraires professionnels	2,1	1,5	1,3	1,0	0,2	13	0,3	30
Technologies de l'information	1,4	1,1	1,2	1,0	(0,1)	(9)	0,2	20
Frais de bureau	0,6	0,4	0,5	0,4	(0,1)	(25)	0,1	25
Amortissement	0,5	0,4	0,4	0,5	-	-	(0,1)	(20)
Voyages	0,6	0,5	0,4	0,4	0,1	20	-	-
Publicité et publications	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1	50	(0,1)	(50)
	25,9	19,2	17,8	19,6	1,4	7	(1,8)	(9)

La Société présente de façon globale des écarts favorables, soit une position de surplus budgétaire et une diminution des dépenses en regard des dépenses comparatives, particulièrement au niveau des dépenses salariales. L'an passé, le rachat des indemnités de départ suite à l'abolition du régime avait augmenté de façon non récurrente la dépense de salaires. Quant à l'économie par rapport au budget, elle s'explique majoritairement par des postes restés vacants au cours de la période, et par un taux d'avantages sociaux plus faible qu'anticipé. En effet, suite à l'abolition du régime des indemnités de départ, des employés ont atteint le plafond de certaines cotisations beaucoup plus rapidement qu'à la normale.

Les frais de loyer présentent, quant à eux, une diminution en regard de la période comparative, qui provient d'économies découlant de la relocalisation des bureaux de Vancouver et d'Halifax et de conditions avantageuses obtenues lors du renouvellement du bail du siège social à Montréal.

Les honoraires professionnels présentent un surplus budgétaire relié à des dépenses prévues sur des projets qui ont été reportés compte tenu de la refonte des systèmes de technologies de l'information. Le poste des technologies de l'information présente une hausse des dépenses en comparaison à la même période l'an passé. Cette variation est principalement attribuable aux changements de systèmes informatiques et de travaux liés à l'externalisation des serveurs.

Le poste d'amortissement présente une baisse des dépenses par rapport à la période comparative, qui découle de biens radiés ou complètement amortis au 31 mars 2014, majoritairement sur des améliorations locatives.

7. ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS (SUITE)

Financement gouvernemental et revenus

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014

	Budget (M\$)		Réel (M\$)		Écart			
	Annuel	Période	2014- 2015	2013- 2014	Budget		Réel	
					\$	%	\$	%
Crédit parlementaire	95,5	82,7	83,8	74,8	1,1	1	9,0	12
Honoraires de gestion provenant du FMC	10,0	7,5	7,1	7,4	(0,4)	(5)	(0,3)	(4)
Revenus d'investissements et récupérations	10,0	5,6	6,6	7,9	1,0	18	(1,3)	(16)
Fonds des talents	-	-	0,8	0,1	0,8	-	0,7	700
Intérêts et autres revenus	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2	200	0,2	200
	115,6	95,9	98,6	90,3	2,7	3	8,3	9

Le crédit parlementaire affiche une utilisation supérieure à l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par les paiements sur les engagements de l'année courante qui ont été faits plus rapidement que lors de l'exercice antérieur.

Les revenus tirés des investissements et les récupérations d'avance présentent une situation positive par rapport au budget, mais un retard par rapport au dernier exercice. Ceci s'explique par une diminution du nombre de projets ayant eu des remises importantes lors de la plus récente période de rapport d'exploitation.

Les revenus provenant du Fonds des talents sont plus élevés que ceux de la période comparative, et cela s'explique principalement par le début, au deuxième trimestre, de l'utilisation des contributions annuelles de Bell Média et Corus Entertainment pour l'exercice en cours. La méthode de comptabilisation est expliquée à la note 2, qui accompagne les états financiers.

Les intérêts et autres revenus sont supérieurs au budget ainsi qu'aux données comparatives, découlant de la quote-part de la commission pour le renouvellement du bail de Montréal.

8. ANALYSE DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

	Réel (M\$)		Écart	
	2014- 2015	2013- 2014	\$	%
Dépenses de support	20,3	15,3	5,0	33
Frais de fonctionnement et d'administration	6,0	6,0	-	-
Revenus	3,9	3,6	0,3	8
Crédit parlementaire	33,0	23,5	9,5	40
Excédent	10,6	5,8	4,8	83

Comparativement aux résultats du troisième trimestre de l'exercice précédent, l'année en cours se positionne favorablement avec un dépassement dans la majorité des programmes de financement. Le programme d'aide à la production est principalement responsable de cet accroissement, notamment au niveau du volet accéléré. De plus, le troisième trimestre 2013-2014 avait connu une légère baisse par rapport au trimestre comparatif de l'année précédente, soit 2012-2013.

L'augmentation des revenus du trimestre est attribuable à une hausse des revenus du Fonds des talents, puisque les contributions de Bell Media et de Corus Entertainment commencent à être utilisées. Par contre, cette hausse est amoindrie par le fait que l'an passé, un important retour sur un investissement avait été encaissé durant le troisième trimestre.

Quant au crédit parlementaire, il présente une hausse significative par rapport aux données comparatives qui s'explique par des déboursés plus élevés que les engagements au cours du troisième trimestre de 2014-2015.

9. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Réel (M\$)		Écart	
	31 déc. 2014	31 mars 2014	\$	%
Actifs financiers				
Montant à recevoir du Trésor	56,8	49,1	7,7	16
Trésorerie - Fonds des talents	1,5	0,2	1,3	650
Débiteurs	4,1	3,1	1,0	32
À recevoir du FMC	2,4	2,7	(0,3)	(11)
Prêt	0,7	-	0,7	-
	65,5	55,1	10,4	19
Passifs				
Créditeurs	2,6	2,0	0,6	30
Revenus reportés - Fonds des talents	1,1	-	1,1	-
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	30,4	35,8	(5,4)	(15)
Passif au titre des avantages sociaux futurs	0,9	1,0	(0,1)	(10)
Actifs financiers nets	30,5	16,3	14,2	87
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	1,8	1,8	-	-
Charges payées d'avance	0,6	2,2	(1,6)	(73)
Excédent accumulé	32,9	20,3	12,6	62

La Société présente une solide position financière démontrée par le niveau de ses actifs financiers nets. La trésorerie, l'actif le plus important, a augmenté depuis le 31 mars 2014 par l'entremise des revenus d'investissements et de récupérations enregistrés et à date non utilisés. L'augmentation de la Trésorerie - Fonds des talents s'explique principalement par les contributions de Corus Entertainment et de Bell Média encore non décaissées. L'augmentation des débiteurs, quant à elle, est due au passage au régime de paie en arrérage et à une augmentation des taxes à recevoir. Cette dernière découle de la hausse des investissements au Canada, à l'exception du Québec, pour le trimestre se terminant le 31 décembre comparativement aux trois derniers mois de l'exercice se terminant le 31 mars 2014. De plus, sur une base exceptionnelle, un prêt a été consenti à une compagnie de production. Finalement, le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada affiche pour sa part une baisse provenant de la taxe de vente harmonisée de 13 %. En effet, les délais de production de l'information financière permettent, au 31 mars, de comptabiliser ce montant.

La hausse des créditeurs est attribuable aux salaires courus plus élevés suite au passage au régime de paie en arrérages ainsi qu'aux déboursés programme devenus exigibles dans les dernières semaines de décembre, qui n'ont pas été déboursés à la fin de la période. Également, la diminution des obligations relatives aux programmes d'aide financière découle du fait que plus de la moitié du solde au 31 mars 2014 a été versé depuis le début de l'exercice et que ce montant est supérieur aux montants payables sur les nouveaux contrats.

Finalement, les charges payées d'avance de l'exercice précédent ont été enregistrées aux dépenses de l'exercice, et le nouveau solde est attribuable aux loyers du mois de janvier et aux frais relatifs à des événements internationaux qui auront lieu au cours du prochain exercice.

10. RAPPROCHEMENT DU COÛT DE L'EXPLOITATION ET DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE

La Société reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'une autorisation parlementaire annuelle. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'une autorisation parlementaire qui a été approuvée lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Le rapprochement fait appel à un calcul qui fait en sorte que certains éléments ne peuvent être reliés directement aux états financiers.

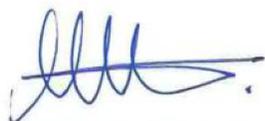
<i>En millions de dollars canadiens</i>	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Coût de l'exploitation	86,0	76,3
Rajustements ayant une incidence sur le coût de l'exploitation :		
Amortissement	(0,4)	(0,5)
Avantages sociaux futurs	0,2	(1,2)
Rajustements ayant une incidence sur l'utilisation du crédit parlementaire :		
Redressement relatif aux conditions d'admissibilité des dépenses de support	5,9	8,0
Frais de fonctionnement financés par le FMC	(7,1)	(7,4)
Acquisition des charges payées d'avance administratives	0,1	0,1
Utilisation des charges payées d'avance administratives	(1,2)	(1,1)
Prêt	0,6	-
Paiements Fonds des talents	(0,8)	-
Acquisitions d'immobilisations	0,5	0,6
	(2,2)	(1,5)
Crédit parlementaire constaté au 31 décembre	83,8	74,8
Crédit parlementaire disponible pour le trimestre subséquent	11,7	25,1
Crédit parlementaire autorisé	95,5	99,9

Le montant du crédit parlementaire de l'exercice est issu du Budget principal des dépenses de 2014-2015.

11. ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2014**Déclaration de responsabilité de la direction**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Carolle Brabant, FCPA, CA, MBA
Directrice générale



Denis Pion
Directeur - Administration et services d'entreprise

Montréal, Canada
Le 27 février 2015



État des résultats trimestriels

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Annexe	Trimestre terminé le 31 déc.	
		2014	2013
Dépenses de support			
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne			
Aide à la production		11 824	7 589
Aide au développement		1 960	3 923
		13 784	11 512
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger			
Aide à la distribution et mise en marché		4 156	2 358
Promotion		1 502	884
Participation aux événements internationaux		907	589
		6 565	3 831
		20 349	15 343
Frais de fonctionnement et d'administration	A	6 026	5 961
Coût de l'exploitation		26 375	21 304
Revenus			
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada		2 389	2 428
Revenus d'investissements et récupérations		892	1 176
Fonds des talents		598	-
Intérêts et autres revenus		34	21
		3 913	3 625
Coût net de l'exploitation avant le financement		22 462	17 679
Financement gouvernemental			
Crédit parlementaire		32 981	23 450
Excédent		10 519	5 771
Excédent accumulé au début		22 304	24 271
Excédent accumulé à la fin		32 823	30 042

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



État des résultats

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Annexe	Période terminée le 31 déc.		
		Budget Cumulatif	2014 Cumulatif	2013 Cumulatif
Dépenses de support				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Aide à la production		47 250	48 857	38 411
Aide au développement		6 515	3 793	6 938
<hr/>				
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger		53 765	52 650	45 349
Aide à la distribution et mise en marché		6 775	8 133	4 339
Promotion		5 790	5 272	5 156
Participation aux événements internationaux		1 600	2 090	1 888
<hr/>				
		14 165	15 495	11 383
<hr/>				
Frais de fonctionnement et d'administration	B	67 930	68 145	56 732
Coût de l'exploitation		19 365	17 886	19 541
<hr/>				
Revenus		87 295	86 031	76 273
<hr/>				
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada		7 502	7 139	7 409
Revenus d'investissements et récupérations		5 596	6 558	7 917
Fonds des talents		-	832	100
Intérêts et autres revenus		64	263	70
<hr/>				
		13 162	14 792	15 496
<hr/>				
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental		74 133	71 239	60 777
<hr/>				
Financement gouvernemental				
Crédit parlementaire		82 720	83 806	74 750
<hr/>				
Excédent		8 587	12 567	13 973
<hr/>				
Excédent accumulé au début			20 256	16 069
<hr/>				
Excédent accumulé à la fin			32 823	30 042

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



État de la situation financière

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	56 760	49 137
Trésorerie - Fonds des talents	1 455	170
Débiteurs	4 132	3 054
À recevoir du Fonds des médias du Canada	2 413	2 720
Prêt	655	-
	65 415	55 081
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	2 579	2 025
Revenus reportés - Fonds des talents	1 127	-
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	30 432	35 779
Passif au titre des avantages sociaux futurs	873	1 000
	35 011	38 804
Actifs financiers nets	30 404	16 277
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	1 832	1 817
Charges payées d'avance	587	2 162
	2 419	3 979
Excédent accumulé	32 823	20 256

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



État de la variation des actifs financiers nets

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	31 décembre Budget	31 décembre 2014	31 mars 2014
Excédent	8 587	12 567	4 187
Opérations liées aux immobilisations corporelles			
Amortissement	421	438	737
Acquisitions	(1 796)	(459)	(969)
Radiations	-	6	-
Autres opérations			
Acquisitions des charges payées d'avance	-	(587)	(2 162)
Utilisation des charges payées d'avance	2 162	2 162	1 724
Augmentation des actifs financiers nets	9 374	14 127	3 517
Actifs financiers nets au début de l'exercice	16 277	16 277	12 760
Actifs financiers nets à la fin	25 651	30 404	16 277

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



État des flux de trésorerie

Pour la période se terminant le 31 décembre 2014

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Trimestre terminé le 31 déc.		Période terminée le 31 déc.	
	2014	2013	2014	2013
Activités de fonctionnement				
Excédent	10 519	5 771	12 567	13 973
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Augmentation (diminution) du passif au titre des avantages sociaux futurs	77	94	(127)	1 122
Amortissement des immobilisations corporelles	105	174	438	529
	10 701	6 039	12 878	15 624
Variations des éléments financiers hors caisse :				
Augmentation des débiteurs	(289)	(256)	(1 078)	(92)
Diminution (augmentation) du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	(47)	38	307	601
Augmentation du prêt	(1)	-	(655)	-
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	70	(263)	554	(1 269)
Augmentation (diminution) des revenus reportés - Fonds des talents	(598)	-	1 127	-
Diminution des prestations spéciales de cessation d'emploi à payer suite à une réduction d'effectifs	-	(14)	-	(336)
Augmentation (diminution) des obligations relatives aux programmes d'aide financière	(8 984)	(4 180)	(5 347)	(8 046)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(110)	(755)	1 575	837
	742	609	9 361	7 319
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisitions	(168)	(357)	(459)	(585)
Radiations	-	-	6	-
	(168)	(357)	(453)	(585)
Augmentation du montant à recevoir du Trésor et Trésorerie - Fonds des talents	574	252	8 908	6 734
Montant à recevoir du Trésor et Trésorerie - Fonds des talents au début de la période	57 641	52 079	49 307	45 597
Montant à recevoir du Trésor et Trésorerie - Fonds des talents à la fin de la période	58 215	52 331	58 215	52 331

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



Notes aux états financiers trimestriels

1. Base de préparation des états financiers

Les présents états financiers trimestriels non vérifiés ont été préparés par la direction de la Société selon les *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* (NCCSP) en application de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada*. Ils doivent être lus en conjonction avec les derniers états financiers annuels vérifiés du 31 mars 2014. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans ces états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels du 31 mars 2014, à l'exception de celles mentionnées à la note 2.

2. Nouvelles méthodes comptables

Fonds des talents

Le Fonds des talents (le "Fonds") a été créé en mars 2012 et ses opérations font partie intégrante des activités de la Société. Le Fonds vise notamment à soutenir les œuvres canadiennes et à effectuer la promotion des talents canadiens par l'entremise des programmes de la Société. Le Fonds recueille des revenus de dons d'individus et d'entreprises. Ces dons sont déposés dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie - Fonds des talents à l'état de la situation financière. Les dons peuvent être ou non grevés d'affectation d'origine externe. Les dons qui ne sont pas grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont encaissés. Les dons grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites. Les dons affectés par une origine externe non utilisés sont présentés à titre de revenus reportés à l'état de la situation financière. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les revenus d'investissements et de récupérations issus des projets financés par le Fonds sont mis à la disposition de la Société pour financer l'ensemble des dépenses de support.

Au cours du trimestre, la Société a constaté 598 000 \$ à titre de revenus provenant des dons grevés d'affectation.

Prêt

La Société a effectué un prêt à une compagnie de production d'une valeur de 650 000 \$. Le prêt est comptabilisé au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. Les intérêts créditeurs sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Le prêt porte intérêt au taux de la Banque Royale du Canada plus une prime de 2%, calculé sur une base journalière. Le prêt sera remboursable en sept versements trimestriels égaux à compter du 15 février 2017 tandis que les intérêts sont remboursables à compter du 15 novembre 2014.



Annexes A et B - Autres renseignements

A - Frais de fonctionnement et d'administration

	Trimestre terminé le 31 déc.	
	2014	2013
Salaires et avantages sociaux	4 117	4 451
Honoraires professionnels	678	329
Location, taxes, chauffage et électricité	430	419
Technologies de l'information	247	164
Frais de bureau	208	164
Voyages et accueil	189	166
Amortissement d'immobilisations corporelles	105	174
Publicité et publications	52	94
	6 026	5 961

B - Frais de fonctionnement et d'administration cumulatifs

	Budget Cumulatif	Période terminée le 31 déc.	
		2014	2013
Salaires et avantages sociaux	13 830	12 552	14 580
Location, taxes, chauffage et électricité	1 296	1 334	1 524
Honoraires professionnels	1 538	1 333	962
Technologies de l'information	1 149	1 229	982
Frais de bureau	439	458	386
Amortissement d'immobilisations corporelles	421	438	529
Voyages et accueil	476	411	388
Publicité et publications	216	131	190
	19 365	17 886	19 541